Université Paris Cité

Théma 2

ECTS
3 crédits

Composante(s)
UFR des Sciences humaines et sociales

Volume horaire
36h

Période de l'année
Semestre 2

Présentation

DESCRIPTION

Approches contemporaines du genre

OBJECTIFS

Cet enseignement vise à montrer la diversité des études de genre, aussi bien d'un point de vue théorique, au sein de traditions nationales contrastées, qu'empirique à partir d'exemples portant sur différentes sociétés. Le cours sera articulé autour de deux objets particuliers : le premier porte sur les politiques publiques de production et de lutte contre les inégalités de genre, le deuxième sur le droit et la justice. Il a pour but de permettre aux étudiant·es d'intégrer une perspective de genre dans leurs recherches de Master, en leur offrant des outils conceptuels et méthodologiques.

• Genre, inégalités et action publique (18h)
Ce cours interroge le genre comme système de domination sociale et s'intéresse aux rapports sociaux de sexe qui en découlent. Il s'intéresse aux modalités historiques d'assignation des femmes à la sphère privée et à la manière dont les pouvoirs publics ont, selon les époques, légitimé ou au contraire cherché à combattre les inégalités et les exclusions découlant de la moindre légitimité des femmes à occuper la sphère publique (vie politique, marché du travail, etc.). Pour chacun de ces thèmes seront évoquées des enquêtes empiriques qui révèlent les mécanismes de (re)production des inégalités de genre, ainsi que la contribution des mouvements féministes et des fémocrates aux mobilisations et aux politiques publiques visant à garantir l'égalité des sexes. Dans une perspective intersectionnelle sera aussi analysé comment les inégalités et discriminations sexistes s'articulent et s'enchevêtrent avec les inégalités et les discriminations racistes et de classes.

• Genre, droit et justice (18h)
Le cours réfléchira à la manière dont le genre, en tant que système de représentations et/ou rapport de domination, façonne le droit dans différents domaines (famille, travail, politique, aide sociale). Il explorera comment il peut participer à la reproduction d'un ordre patriarcal ou, au contraire, être saisi comme arme pour transformer l'ordre du genre et le modifier, notamment dans une perspective intersectionnelle. L'analyse de l'imbrication des rapports inégalitaires et des liens entre normes sociales et normes juridiques s'appuiera sur les analyses féministes du droit (feminist legal studies), très développées aux Etats-Unis et plus récentes en France, et sur des enquêtes aux objets variés (discriminations salariales, travail de nuit, séparations conjugales, délinquance des mineur·es, autorité parentale, etc.). Le cours s'intéressera ensuite aux processus de féminisation de différentes professions

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 08 avril 2026

impliquées dans la mise en œuvre du droit (juges, avocat·es, notaires, huissier·es, greffier·es, policier·es, surveillant·es de prison), à la division sexuée du travail qui en découle et à leurs effets sur l'exercice de la justice, civile et pénale. Enfin, une réflexion sera menée sur le genre des justiciables et la façon dont il façonne les recours à la justice mais aussi leur traitement par l'institution judiciaire.

HEURES D'ENSEIGNEMENT

Théma 1	Cours Magistral	36h

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 08 avril 2026